

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, soyez avisé que le contenu du calendrier des séances publiques du conseil municipal, pour l'année 2022, est le suivant :

2022	Séances	Heure
18 janvier	Séance publique	19 h 30
8 février	Séance publique	19 h 30
8 mars	Séance publique	19 h 30
12 avril	Séance publique	19 h 30
10 mai	Séance publique	19 h 30
14 juin	Séance publique	19 h 30
5 juillet	Séance publique	19 h 30
9 août	Séance publique	19 h 30
13 septembre	Séance publique	19 h 30
11 octobre	Séance publique	19 h 30
8 novembre	Séance publique	19 h 30
13 décembre	Séance publique	19 h 30
20 décembre	Séance publique du budget	19 h 30

Ce calendrier est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-martine.ca

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 17 novembre 2021



Joanie Ouellet
Secrétaire-trésorière adjointe

